



## PAYEZ VOTRE ABONNEMENT PAR INTERNET OU SMARTPHONE

### Par Internet : [mulhouse.easypark.net/](http://mulhouse.easypark.net/)

1. Cliquez sur « inscrivez-vous maintenant »
2. Remplissez les différents champs demandés.
3. Une fois inscrit, cliquez sur « Connexion » et indiquez votre adresse mail et mot de passe pour vous connecter à votre profil.
4. Dans la rubrique « Actions », cliquez sur « Nouvelle demande de droit » (2 demandes max. par foyer) en **indiquant le secteur** et en joignant les justificatifs demandés après les avoir scannés. **Attention, sans justificatifs joints ou s'ils ne sont pas à jour, la demande sera rejetée.**
5. Une fois le droit accordé par la Ville de Mulhouse (mail d'acceptation envoyé après un délai d'instruction de 72 h max.), rendez-vous dans la rubrique « Actions » puis « Acheter un abonnement ».
6. Votre abonnement pourra commencer le lundi 3 juillet 2017 (cela nécessite de renseigner vos coordonnées bancaires).

### Par Smartphone : téléchargez l'application EasyPark



1. Une fois les démarches de création ou de renouvellement de vos droits sur [mulhouse.easypark.net](http://mulhouse.easypark.net) (voir ci-dessus), vous pouvez acheter votre abonnement depuis l'application EasyPark.
2. Validez votre numéro de téléphone sur votre espace client.
3. Inscrivez-vous sur l'application avec votre numéro de téléphone et votre carte de paiement.
4. Démarrez votre abonnement.

**Le contrôle par les agents se fait en scannant la plaque d'immatriculation.**